

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique voie de la Soule

**De :** Maryse ESPIL <[REDACTED]>

**Date :** 21/09/2023 16:37

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Par la présente, je vous signifie mon désaccord au projet d'achèvement de la voie de la Soule.

Je suis paysanne retraitée et je peux vous affirmer que la terre est primordiale pour les paysans, un outil indispensable pour pouvoir exercer leur métier. En 10 ans, le Pays Basque a perdu 1827 ha de terres agricoles . La préservation des terres agricoles garantit la vocation nourricière du foncier et le protège de la spéculation.

Perdre plus de 4 ha de terres pour gagner 2 km de bitume est un non sens quand on a de cesse d'être alerté sur le réchauffement climatique et ses conséquences irréversibles. Pour favoriser le renouvellement des générations paysannes et augmenter le niveau d'autonomie alimentaire de notre territoire, nous devons prioriser la préservation de la ressource en terre agricole et nourricière.

Ce projet va à l'encontre de ces enjeux

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre contribution, je vous prie d'agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.;

Maryse Espil